

**PROCES VERBAL**  
**du conseil d'école du jeudi 11 mars 2021**  
(distanciel par Via)

Sont présents :

M. Lebreton, directeur de l'école,  
Mmes Petiot, Poligné, Le Floch, Besrest, Demé, Rayer, Petton, Chauvel,  
M. Marchand, Adjoint de la mairie aux affaires scolaires,  
Mmes Pinson, Debos, Soulcie, Estrade, Moguet représentantes de parents d'élèves  
Mme Moisan-Bérault, responsable du service périscolaire  
Mmes Bodin et Turni, membres de la commission scolaire de la mairie

Sont excusés :

Mme Le Meur, IEN de la circonscription de Liffré,  
M. Barbette, maire de Mézières,  
Mme Buléon Descormiers enseignante  
Mmes Lebruman, Jaladon et Wilser et Mr Mamouni représentants de parents d'élèves

**Secrétaire de séance :** M. Lebreton

**Ouverture du conseil à 18h30 (début à 19h, problèmes de micro pour le directeur)**

**Ordre du jour :**

- Projets pédagogiques en cours et à venir
- Prévision des effectifs pour la rentrée prochaine
- Questions diverses et questions des représentants de parents d'élèves, en particulier sur la cantine et le gel hydroalcoolique

**1) Projets pédagogiques en cours et à venir**

Dans les 3 classes de maternelle, tous les élèves ont envoyé des courriers à des proches. Les MS ont même établi une correspondance avec une personne choisie par chaque enfant.

Les élèves de MS ont eu la malle coup de cœur et ont pu regarder des livres et choisir leur préféré.

Dans le même ordre d'idée, les GS, CP et CE1 ont travaillé et travaillent toujours sur des livres dans le cadre des Incorruptibles.

Les classes de CP/CE1/CE2 ont bien eu les interventions de Ciné Jeunes (en décalé car les intervenants ont été déclarés cas contacts au moment de venir). Il reste 2 interventions pour les CE1 et CE2 et 1 pour les CP.

Les élèves de CE2 et CM1 passeront bien leur permis piéton avec la gendarmerie de St Aubin du Cormier. Il s'agit d'un travail amorcé en classe et les élèves répondent ensuite à un questionnaire final.

En général, à la fin, il y a une cérémonie de remise des permis par M. le Maire en présence du gendarme responsable de ce projet.

Les classes de CM participent au projet Etamines. Il s'agit d'un projet d'écriture, de création de livres par les élèves. Ils les liront ensuite à d'autres classes qui participent au projet. Pour l'instant les élèves n'en sont qu'au début.

La classe Orchestre se poursuit, une semaine sur 2 (en alternance avec l'école privée, aussi bien sur les temps collectifs que sur les temps de cours d'instruments). La question des concerts devant les parents est en suspens.

Pas de nouvelle pour le moment d'une éventuelle visite des CM2 au collège (peut être en juin). Le Principal du collège Pierre de Dreux de St Aubin du Cormier a présenté le fonctionnement aux parents d'élèves de CM2 par visio le jeudi 4 février.

L'allemand a été présenté aux élèves sur un temps de classe par une enseignante du collège. Pour faire une visite au collège privé, les familles devront demander une autorisation d'absence à M. Lebreton.

Il y a le traditionnel défi lecture des CM2 avec les 6<sup>ème</sup>, les collègues ont l'espoir d'aller au collège au mois de juin pour vivre ce moment traditionnel.

Depuis le retour à l'école en mai dernier, les classes sont établies dans des zones particulières dans la cour de récréation, ce qui limite les brassages entre les élèves. Ils n'avaient pas beaucoup de jeux, manquaient d'espace et avaient le besoin d'être actifs (les enseignantes et moi-même avons observé que cela avait tendance à augmenter le nombre de conflits).

Avec la participation financière de l'Amicale (400€) et de la COOP scolaire, nous avons investi dans des jeux de cour pour le retour des vacances de février et les enfants se les approprient beaucoup. Merci à l'Amicale d'avoir permis ces investissements.

Pour la piscine, les nouvelles annonces gouvernementales et le début des travaux pour la rénover font que cela ne pourra de toutes les manières pas commencer avant le 24 mai 2021 (c'était prévu pour les CE2 dès la fin mars). Aucune certitude que cela pourra reprendre après.

Il est prévu que les CE1 qui n'ont pas eu piscine l'année dernière aient piscine l'an prochain. Une demande a été faite pour les CE2 (futurs CM1) qui pourraient manquer la piscine pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive.

En EPS, ils peuvent pratiquer des activités extérieures. Ca n'a pas été simple avec la météo des mois qui viennent de s'écouler mais les élèves ont couru (endurance et vitesse), fait de l'escrime, fait de la danse, des petits jeux en collaboration (avec un parachute), du football en ligne, du disc golf. Cela sera plus varié et agréable dans les prochains mois.

Pour la salle de St Jean, je pense qu'on peut oublier.

La motricité continue en maternelle dans la salle de motricité.

Le projet de musique des CM1 est terminé, ils ont créé une chanson et bien chanté. Il y a des enregistrements mais la classe préfèrerait montrer aux familles ce qu'ils ont créé et travaillé. Avoir si cela est possible ultérieurement.

Un intervenant en musique vient tous les vendredis pour travailler avec les classes de CP, CE1 et CE2. Les élèves chantent, apprennent les gestes de chorale, utilisent des instruments, travaillent sur le rythme...

En CE2, la classe a passé une journée anglaise appréciée par les élèves. Ils étaient habillés comme des élèves des écoles publiques anglaises, ont confectionné des pancakes, travaillé sur les symboles anglais, une poésie anglaise ; et ils ont terminé par le visionnage d'un film en version originale sous titrée.

Concernant les classes découvertes, nous avons donc décidé de les reporter une nouvelle fois (parce que nous avons investi déjà de l'argent, et que les projets valent vraiment le coup).

Nous allons faire d'autres activités à la place pour cette année :

- des séances voile pour les CM (à l'étang de Boulet de Feins) : cela coute 48€ pour chaque enfant (4 séances les mardis du mois d'avril, à la journée) + le transport
- de l'escalade avec la base de Plein air de Mézières pour les CP/CE1/CE2 : cela coute 60€ par enfant (4 séances d'une demi-journée aux mois de mai/juin). Les modalités restent à définir.

Pour pouvoir financer ces projets, nous avons sollicité l'Amicale et la mairie pour savoir si elles pouvaient participer.

L'Amicale a débloqué 10€ par enfant pour ces 2 activités (soit 1080€).

La mairie finance le trajet pour aller à Feins (632€) et 1370€ à répartir entre les 2 sorties.

Après déductions des subventions de la mairie et de l'Amicale, cela revient à 30€ par enfant malgré les aides.

En discutant avec les représentants de parents d'élèves, et au regard du fait que les élèves ont besoin d'avoir des activités extérieures, la somme de 30€ par enfant pour ces activités semblait acceptable.

Cependant, nous souhaitons mettre en place des ventes pour réduire au maximum le cout aux familles. Elles auront lieu dans les semaines à venir.

Concernant le financement, pour tout remettre à zéro, nous avons décidé d'utiliser l'argent avancé pour les classes découvertes des familles (certaines familles n'avaient rien avancé et elles devront régler la somme demandée si elles souhaitent que leur enfant participe. S'il y a des difficultés à régler la somme, nous sommes disponibles et à l'écoute pour en parler avec les familles concernées).

Une fois que les projets auront été payés, nous rembourserons toutes les familles pour repartir de zéro pour les prochaines classes découvertes.

Les maitresses de maternelle réfléchissent aussi à une sortie de fin d'année.

## **2) Prévision des effectifs pour la rentrée prochaine**

Les effectifs vont être à la baisse en élémentaire à la rentrée prochaine par rapport à cette année.

Pour le moment, voici le nombre d'élèves inscrits :

TPS : 4 en septembre, 2 en janvier	PS : 18 (estimée à 20)	MS : 15	GS: 19	
CP : 18	CE1 : 18	CE2 : 22	CM1 : 24	CM2 : 15

Soit 60 élèves de maternelle et 97 élèves d'élémentaire.

Je précise que des demandes de maintiens d'élèves vont être faites en cette fin d'année, et que les effectifs par classe peuvent encore bouger (les maintiens ne sont pas pris en compte dans ces chiffres).

Au regard de cette nouvelle baisse d'effectif, l'académie nous a informé que nous perdions une classe l'année prochaine. Officiellement, c'est une classe d'élémentaire. Cependant, si nous restons avec 3 classes de maternelle, les effectifs seront légers là où les classes élémentaires seront chargées.

Nous réfléchissons donc à une classe mélangée maternelle élémentaire. Nous ne pourrons pas aujourd'hui vous dire clairement notre choix, qui n'est pas arrêté.

Il y aura beaucoup de doubles niveaux.

Nous allons effectuer une demande à Monsieur le Maire pour avoir une ATSEM dans la classe mélangée maternelle-élémentaire.

La demande de dérogation à l'Académie pour rester à 4 jours a été faite par la mairie et l'école.

Les TPS seront accueillis comme cette année, en septembre ou janvier selon si l'enfant est prêt ou non à venir à l'école.

### 3) Questions des représentants de parents d'élèves

Point sur les évaluations nationales de CP : la fluence en lecture (travaillé jusqu'à la fin de l'année), la compréhension de lecture ont été chutéés.

En mathématiques, les difficultés sont sur la résolution de problèmes et les soustractions. Afin de travailler sur ces difficultés, Mme Demé travaille sur la résolution de problèmes avec les élèves pendant que Mme Le Floch travaille sur la production d'écrits (en demi-groupes).

Il y a du lien qui est fait entre les évaluations CP et le travail effectué en maternelle.

Les enfants sont fatigués de la situation sanitaire, mais ils l'acceptent. Ils mettent le masque, ils se lavent les mains et semblent vigilants à respecter ces règles.

Il est difficile d'évaluer si la situation a eu un effet sur les apprentissages des élèves.

La cantine : de nombreuses questions sont posées par les familles.

La mairie va proposer une date pour qu'elle puisse discuter avec les parents d'élèves qui le souhaitent afin de trouver ensemble la meilleure solution pour les années à venir.

La mairie est entrain d'écrire pour mettre fin à la prestation de Convivio (il y a 3 ans qui viennent d'être fait + 1 an en avenant).

La réunion de consultation aura lieu au mois de mars (sur le contenu des assiettes, sur les couts...).

Concernant la rencontre avec le chef cuisinier et l'agent commercial de Convivio :

Certains points ont été repris : la qualité de la viande, l'équilibrage des repas, ...

Ils ont été réactifs par rapport aux 3 services, sur les quantités (il y en a plus). C'est le plus confortable pour les enfants.

Ca tourne bien, même en 40 minutes. C'est moins bruyant et assez fluide.

Il n'y a pas eu d'analyse sur l'équilibre de l'alimentation.

Les couts restent les mêmes, puisqu'il y a plus de plat principal.

Il est peut être mieux d'avoir ça que des repas froids.

Cela demande beaucoup de logistique et de gestion de personnel, mais ça en vaut la peine puisque le protocole sanitaire est bien respecté.

En maternelle, les fruits sont épluchés par la personne de l'équipe périsco, sauf demande de la part d'un enfant.

Concernant le gel hydroalcoolique :

- les maternelles n'en mettent pas sur le temps scolaire.

GS : à la sortie de la cantine, comme il y a beaucoup d'enfants (40 environ), ils mettent du gel. Pour ceux qui ont des problèmes de peau, les enfants peuvent se laver les mains. Ca créé des bouchons dans la sortie de cantine si tous les élèves de GS se lavent les mains.

Sur le temps périscolaire, tous les élémentaires se lavent les mains aux toilettes (sorties

et entrées à la cantine).

- Pour les élémentaires, sur le temps scolaire, ça dépend des classes. En CM1, ils en mettent 2 fois par jour (et se lavent les mains 3 fois avec de l'eau et du savon).

Pour information, le passage de 25 enfants à 1 robinet, 3 fois par jour, cela prend beaucoup de temps, et ça peut avoir des impacts sur les apprentissages. Alors si ça devait être 5 fois pour ne plus prendre de gel, ça ferait beaucoup de temps où les élèves n'apprennent pas. C'est la même chose dans la classe de CE1, CP et CM2. Les CM1/CM2 peuvent davantage se laver les mains dans les 2 lavabos (pas de gel hydroalcoolique).

- Dans les classes, si des enfants disent qu'ils ne souhaitent plus mettre de gel hydro alcoolique, les enseignantes ne s'y opposent pas, ils vont se laver les mains à la place.

- Pour la qualité du gel, c'est du classique.

- Pour la crème hydratante, certains en mettent sur le temps périscolaire, il n'y a pas besoin de certificat médical.

Le projet d'école est à nouveau sur la table, nous nous sommes réunis pour en parler mais nous devons encore le peaufiner avant de vous le soumettre au 3<sup>ème</sup> conseil.

Test salivaire : pas pour le moment, il y a des écoles test dans le département.

Date du prochain conseil d'école : lundi 21 juin 2021 à 18h30

Fin du conseil d'école à 20h35

Le secrétaire de séance, M. Lebreton



Le directeur, M. Lebreton

